

Rédaction : 68, rue de la Chaussée d'Antin - PARIS (9^{ème})

RÉFLEXIONS

Eh bien ! oui, voici pour la plupart d'entre nous, quatre ans que nous sommes rentrés de captivité ; combien d'événements se sont passés depuis ! Recueillons-nous une minute, et observons notre vie dans le brouhaha des cris des gosses et des grondements des machines, dans l'angoisse « du pain qui manque » et de la fin du mois « qui ne boucle pas », dans la recherche vaine du « logement introuvable » et du « gagne-pain vital », dans l'anxiété et dans l'éternelle incertitude du « lendemain ».

Voyons ce que nous avons apporté à l'humanité, par notre activité professionnelle et sociale ; découvrons les richesses physiques et morale que nous aurions voulu obtenir, donner aux nôtres.

Où, arrêtons-nous devant les affiches, et regardons les programmes, écoutons les beaux discours qui nous promettent toujours des choses merveilleuses.

Voyons l'avenir dans les colonnes de journaux ou les discussions qui traitent de la paix en suscitant la haine et des menaces de guerre. Les systèmes économiques, les courants politiques, les doctrines philosophiques s'affrontent, se secouent violemment. Nous en subissons les effets dans notre vie quotidienne : problèmes du pain, du logement, du travail, de la paix, etc.

Maintenant, mes camarades, que nous avons réfléchi, en face de notre vie, n'ayons pas peur d'elle ; je vous en supplie, ne courbons pas l'échine devant l'adversité ; en tant qu'anciens P. G., nous n'en avons pas le droit ; je sais que beaucoup me diront : « Dans notre quartier, dans notre entreprise, l'on ne se soucie guère que nous ayons souffert pendant des années, qui étaient en même temps que des années de souffrance, des années d'espérance, et maintenant nous sommes tombés si bas, que nous n'avons aucune réaction ». Je connais des camarades qui se trouvent maintenant presque gênés de montrer qu'ils ont été P. G., car beaucoup ne veulent plus porter le « barbelé ». Oh ! je sais, la politique a tout divisé, l'on se reproche mutuellement de ne pas appartenir au même parti, tout en étant anciens P. G. Et pourtant au kommando ou au stalag, on subissait les mêmes misères. Allons, un effort : laissons de côté toutes nos divisions, pour garder ce qui unit ; travaillons tous d'un même cœur à la paix du monde, et comment ? Eh bien ! il est facile d'essayer ; répandons autour de nous la bonne humeur ; aidons-nous les uns les autres ; faisons taire nos égoïsmes, car en ce moment le monde « crève » de l'égoïsme ; il y a tant de misères à soulager autour de nous ! Et cela c'est notre révolution à nous, les anciens P. G. ; gagnons la paix des

(Suite page 5.)

La purée du facteur

Dans la « carrée », dans la baraque et même dans tout le kommando on ne l'appelait que sous ce nom : « le facteur ».

Fils d'employé des P. T. T., facteur lui-même dans sa bonne petite ville de G..., ce nom lui avait été attribué dès ses premiers jours de captivité.

Un bien brave garçon, un peu râleur, mais toujours prêt à rendre un service aux copains.

Mais notre « facteur » avait une chose en horreur, là-bas, sur les bords de la Baltique : le boulot. La vue d'un manche de pelle suffisait à lui faire attraper des ampoules aux yeux. Un assez long séjour à Pölitz lui avait littéralement « coupé les bras ».

Donc, ce jour-là, notre « facteur » avait décidé, tout seul, de ne pas aller au boulot. Les copains avaient quitté la chambrée très tôt, comme chaque matin, et notre homme, bien décidé à ne pas les accompagner, était resté « camouflé » sur sa paillasse.

Et la matinée s'écoula bien doucement. Les heures passent, rien à l'horizon, pas de « Kontrol » en vue, tout paraît calme. Notre « facteur » se lève et, pensant aux copains qui vont rentrer dans quelques heures, décide de leur réserver une petite surprise : leur confectionner une purée de pommes de terre que leurs estomacs affamés pourront déguster dès leur arrivée.

Et voilà notre homme au « boulot » Des « patates », camouflées depuis quelques jours dans le fond d'un placard, sont vite épluchées, le poêle de la chambre vite allumé.

Et maintenant notre homme est en pleine action, armé d'un rondin de bois (le presse-purée collectif), la tête penchée sur le poêle, rouge comme un coquelicot, suant à grosses gouttes, serrant sa grosse « bouffarde », bourrée d'un caporal de sa composition (armoïse, légumes déshydratés, etc.), entre ses dents, occupé à réduire en bouillie les précieux tubercules.

Soudain, dans le couloir, un seul cri : « 22 ! v'là l'juteux ! ».

D'un seul bond, d'un seul geste, notre homme a glissé sa casserole sous le lit le plus proche et a foncé sur sa paillasse, les couvertures rapidement tirées jusque sous le bout de son nez.

D'une poussée, la porte s'ouvre, l'homme de confiance paraît, suivi du chef de kommando.

D'un coup d'œil, le « schleuh » a bientôt repéré notre ami, toujours aussi écarlate et ruisselant de sueur.

— Keim Arbeit ? demande le schleuh.

— Nein, krank, viel fièvre, répond notre « facteur ».

Le juteux regarde de plus près et s'aperçoit que vraiment le « franzose » n'est pas dans son état normal, lui donne l'ordre de garder le lit jusqu'au jour de la visite (qui n'a lieu que deux jours plus tard).

Et la porte n'est pas refermée sur les bottes du « schleuh » que, déjà, notre « facteur », un large sourire aux lèvres, a repêché sa marmite pour poursuivre son travail de cuisinier si brusquement interrompu.

On en a ri longtemps à la 6/603.

Et maintenant, lorsque j'ai le plaisir de serrer la main de ce cher « facteur », avec le sourire, cette farce me revient instantanément à l'esprit.

Louis HOUOT.

TROIS MOIS CHEZ LES FEMMES

Malgré les efforts de Schönemann qui ne demandait pas mieux que de faire améliorer le classement de ses bulletins de livraison de sable et de briques, le 30 mai 1942 nous étions renvoyés de Pölitz et affectés à Stettin. Un certain nombre de camarades, Minasse et moi étions désignés



pour le « Wehrkreis-Sanitäts-Park II », à Pomerensdorf. Ce qu'était ce kommando ? On nous en avait un peu parlé avant de partir ; nous avions appris entre autres que 4 ou 5 prisonniers français y venaient d'attraper une quinzaine d'années de forteresse (à eux tous) pour avoir eu des rapports avec des femmes allemandes. Cela ne pouvait pas nous laisser indifférents. C'était donc dans un lupanar clandestin que l'on nous envoyait ?... Enfin, nous verrions bien.

Sous une pluie battante, nous accomplissons les quelques kilomètres qui nous séparent de la gare de Pölitz. Le trajet en train n'est pas très long : il suffit, en somme, de faire la moitié du tour de Stettin, puisque Pölitz et Pomerensdorf sont à peu près diamétralement opposés par rapport à la ville.

Le kommando ne diffère nullement de ceux que nous connaissons bien : une baraque en planches et une cour entourées des inevitables barbelés et tout à côté un grand bâtiment neuf sans affectation encore ; une voie ferrée longe « le domaine ».

Le lendemain, qui était un dimanche, quelques rescapés de la grande rafle furent autorisés à nous faire une visite ; ils logeaient dans l'« usine » même. Nous apprimes alors ce qu'était ce fameux kommando : un immense entrepôt de produits pharmaceutiques fournissant tout le « Wehrkreis II » ; on y fabriquait les pommades et les divers remèdes en usage dans l'armée ; on livrait aux nombreux hôpitaux de la région et on expédiait sur le front de l'Est. Quelques centaines de femmes y travaillaient sous la direction de quelques pharmaciens plus ou moins gradés : un colonel commandait l'ensemble. Nous comprimes bien vite ce qui s'était passé.

Le lundi, ce ne fut pas sans une certaine curiosité que nous franchîmes les grilles du « Sanitäts-Park » ; c'était une grande bâtisse, une espèce de château avec une tour carrée assez haute que nous avions aperçue de loin d'ailleurs l'avant-veille en arrivant. Nous fûmes présentés et affectés de par nos professions, en principe. Minasse fut envoyé « à la cave » où étaient entreposés les divers produits. Quant à moi, on ne me jugea bon qu'à faire de

gros travaux et, avec l'équipe dont je faisais partie, je revins dans l'enceinte de notre kommando pour y creuser des abris, je crois, à moins que ce ne fût pour y «rouler» des fûts.

Au bout de deux jours, bouleversement dans ma situation. Un jeune lieutenant-pharmacien pour qui je travaillais, m'interroge, me manifeste un certain intérêt et me juge digne d'être employé «à la cave». Décidément, partout où allait Minasse, je ne tardais pas à le suivre.

Notre travail consistait à soulever les bonnes, bidons, dames-jeannes, tonneaux, afin que les dames chargées de préparer les commandes pussent remplir leurs flacons et leurs fioles. C'est là que j'ai pu constater combien les hommes manquaient dans le Troisième Reich et remarquer le goût prononcé des Allemandes pour les Français. Expliquer le scandale qui avait eu lieu quelque temps auparavant n'était guère difficile. Il fallait être un saint, un timoré à un degré extrême... ou un «froussard» pour résister aux avances constantes dont on était l'objet.

Généralement, ces dames allaient par deux et étaient aidées de l'un de nous, mais il n'était pas rare que l'une d'elles se débarrassât de l'autre en l'envoyant chercher un flacon oublié, afin de rester seule avec le Français ; et comme, par hasard, c'était toujours dans un endroit isolé — à la cave aux liquides inflammables située en dehors des bâtiments principaux, par exemple — que cela se produisait.

Deux d'entre elles étaient particulièrement excitées : «la Panthère» et «Tape-à-l'œil». «La Panthère» qui était le chef féminin du service était une fervente de l'exhibitionnisme ; elle aimait monter sur des échelles pour ranger des produits sur des rayons élevés et se faire aider par un prisonnier qui restait en bas. «Tape-à-l'œil», dont le surnom provenait d'une tache qu'elle avait au-dessus de l'un de ses yeux, était remarquable par son regard : on avait toujours l'impression qu'elle allait s'évanouir quand elle fixait un homme ; elle semblait en extase. Agée de 23 ans, elle n'était restée que quatre jours avec son mari avant le départ de celui-ci pour le front. Elle nous déclara de ce fait, un jour, qu'elle ne savait pas ce que c'était que l'amour. Comme nous lui répondions qu'elle le saurait quand son époux reviendrait de la guerre, elle nous dit, avec à peine une pointe de mélancolie :

« Non, après la guerre, mon mari sera mort. »

Je crains fort que sa prédiction se soit réalisée, d'ailleurs. Venu en permission quelques jours après, le mari-feldwebel repartit pour le front russe du sud, direction Stalingrad. Mais elle était femme à se consoler facilement, je pense.

C'est pendant cette permission que je fus changé de service : on m'envoya à la préparation des pommades (Je n'aurais jamais cru être un jour préparateur en pharmacie). J'avais à ma disposition deux pétrins mécaniques dans lesquels il me suffisait de mettre cent kilos d'ingrédients selon une formule indiquée ; cela fait, je n'avais qu'à regarder tourner pendant une heure environ, à moins qu'il ne me faille aller chercher des produits à la cave pour la cuvée suivante. J'avais ainsi mille kilos à préparer par jour. Le travail n'était pas «tuant» et cependant on m'adjoignit une aide : c'était une gentille demoiselle de 18 ans, pré-nommée Liselotte, dont je n'eus qu'à me louer. On l'avait renvoyée d'à peu près tous les services à cause de son mauvais caractère et de son manque d'ardeur au travail ; en désespoir de cause, sans doute, et comme il fallait l'occuper on la mit avec moi qui n'en avais cependant pas grand besoin ; d'ailleurs, le rendement était déjà imposé et n'augmenta nullement après son arrivée. Du jour au lendemain, elle fut transformée (je ne croyais pas avoir tant d'influence sur les jeunes Allemandes). Le capitaine qui me l'avait confiée et qui venait de temps en temps me demander comment elle se comportait en était éberlué. Elle tenait absolument à faire la moitié de la besogne,

n'acceptant jamais que je fisse quoi que ce fût sans elle. Du jour au lendemain, par conséquent, mon travail se trouva diminué de moitié, ce qui n'était pas pour me déplaire.

Elle avait des attentions charmantes, allant jusqu'à m'offrir des fleurs. Elle n'eut d'ailleurs pas l'occasion de répéter souvent son geste : cela lui fut rapidement interdit. Elle arrangeait avec goût le coin où étaient installées nos «mécaniques», ne se pressait pas pour partir, comme faisaient ses compagnes, lorsque le travail était terminé. Vraiment, elle semblait se plaire en ma compagnie et je n'ai jamais compris pour quelle raison, car il est certain que notre conversation ne devait pas avoir pour elle beaucoup d'attraits. J'en arrive à croire qu'elle voulait montrer par là qu'elle était capable de s'entendre avec quelqu'un et de se faire estimer.

Malgré tout, ses gentillesses et ses assiduités me pesaient : je ne pouvais pas faire un pas sans l'avoir aussitôt sur mes talons. Il m'eût été souvent agréable d'aller retrouver mes camarades de la cave et de converser avec eux. Rien à faire. Il fallait qu'elle vint. Je m'échappais quelquefois, mais elle me retrouvait vite. Et pourtant, elle eut à en endurer des réprimandes. Quand, à la cave, «la Panthère» la trouvait avec mes camarades et moi, attendant patiemment que nous eussions fini de raconter nos petites histoires, c'étaient des hurlements. Elle en pleurait, mais n'en continuait pas moins à me suivre dans ce qui était un enfer pour elle. Elle finit par se plaindre à notre capitaine et obtint, d'ailleurs, gain de cause. On la laissa tranquille.

Le 29 août, j'eus un accident. Des camarades étaient employés aux livraisons par camions dans les divers hôpitaux de la ville ; comme ils devaient travailler le samedi après-midi et le dimanche matin, on institua un roulement pour les remplacer parmi les sédentaires. Le samedi 29 août, donc, je partis sur un camion avec un camarade porter une caisse à la gare de Stettin. J'étais assis sur la fameuse caisse, lorsque, dans un virage, la force centrifuge projeta le chargement et moi avec. Par bonheur, ma jambe se trouva coincée entre la ridelle du camion et la caisse, ce qui ralentit de quelque fraction de seconde ma chute. J'eus en effet le temps de me mettre «en boule» avant de tomber sur la chaussée. Ainsi, si j'y gagnai une fameuse écorchure le long du tibia droit, j'évitai de me fracturer le crâne. Je l'échappai belle, car en me relevant, je constatai qu'il y avait des parcelles de bitume dans mes cheveux. Transporté à l'infirmerie de Stettin à cause de mon ecchymose traumatique, j'y fus soigné et exempté de service. On me renvoya cependant au kommando où, d'ailleurs, les soins les plus dévoués me furent prodigués. C'était, parmi ces dames, à qui referait mon pansement.

Liselotte était désespérée ; quand j'allais la voir elle me demandait de revenir vite car elle ne s'entendait pas avec mon successeur et elle me priait de rester le plus longtemps possible à la regarder travailler : sans doute me considérait-elle comme son stimulant.

Le 10 septembre, le docteur français de Stettin, voyant que la plaie ne se refermait pas, décida de m'envoyer au stalag, ce que je souhaitais depuis longtemps.

« J'y suis, j'y reste », me dis-je en arrivant au camp, et j'excipai de ma qualité de sous-officier pour n'en pas repartir. J'eus tort, d'ailleurs, dans une certaine mesure ; car en janvier 1943 tous les Français du parc sanitaire furent renvoyés et, à part les célibataires, profitèrent de la relève.

Roger GAUBERT.

Sur vos bulletins d'adhésion, donnez-nous votre adresse exacte. Des journaux nous reviennent faute de précisions, signalez-nous les rectifications nécessaires.

Quand vous écrivez à l'Amicale, n'oubliez pas de joindre un timbre à vos lettres pour la réponse.

Une visite...

Des pneus, reçus dans l'après-midi du lundi 9 mai, nous avertissaient que notre ami Roger BUISSONNIERE était à Paris pour deux jours. Nous avions rendez-vous avec lui, à l'Amicale, dans la soirée.

Vers 7 heures, donc, arrivait notre Algérois d'adoption. Nous avons tout de suite constaté que, s'il avait choisi l'Afrique du Nord, celle-ci lui avait déjà montré qu'il ne lui était pas indifférent. Est-ce par mimétisme ou doit-on plus simplement incriminer l'ardeur des rayons solaires ? mais le teint de Buissonnière fait assez couleur locale. Encore quelques années et nous sommes persuadés qu'il n'aura plus rien à envier, en ce qui concerne la coloration de la peau tout au moins, au plus typique des fidèles de Mahomet.

L'heure que nous avons passée avec lui a été pour nous d'un grand intérêt car il nous a fourni sur l'Afrique du Nord des indications véritablement originales. Il nous a parlé de la mentalité des indigènes et de leur comportement vis-à-vis des Européens ; il a évoqué pour nous les questions économiques, notamment celle du pétrole ; il nous a



parlé (et avec quelle conviction, nous dirons même quel enthousiasme !) du charme de la vie en Algérie : nous ne serions pas surpris, tellement il nous paraît entiché de son pays d'adoption, de le voir un jour arriver, portant fez et gandoura.

Par lui, nous avons eu des nouvelles de Jacques PROUMEN, établi également à Alger en qualité d'homme d'affaires. Le droit mène à tout...

Peu après 8 heures, il fallut se quitter, mais pas sans avoir arraché à notre ancien président la promesse que l'« un des nombreux articles écrits pour *Entre Camarades* et qui encombrant les tiroirs de son bureau » (à moins que ce ne soit un nouveau, plus d'actualité) nous soit incessamment envoyé.

R. G.

P.-S. — Eh bien ! L'article n'est pas arrivé ; nous n'avons pas eu connaissance cependant qu'un avion postal se fût perdu corps et biens en Méditerranée...

...et une deuxième

Ces mois de mai et juin ont été fertiles en visites de camarades ayant été ou étant à l'étranger ou dans l'Union française.

Un jour, ce fut Buissonnière qui vint nous voir entre deux avions ; puis nous arriva Lévy qui revenait de passer trois mois en Argentine et enfin se présenta le « Grand-Père », Vinay, dans la vie civile, ce bon et très brave camarade à la « barbe fleurie » qui fut en captivité un réfractaire au travail, un vrai, et aussi pour beaucoup un Monsieur Vincent.

Tous ceux qui sont passés au camp doivent se rappeler ce grand gaillard qui prenait part à tous les tournois de tennis, de ballon et de bridge ; il les aimait, s'efforçant toujours de les rendre intéressants et y parvenant par sa bonne humeur.

Nous l'avons trouvé, après trois ans de séjour à Caracas (Venezuela), rajeuni de dix ans et en très grande forme ; il a passé deux mois en France et, camarade fidèle, il a rendu visite à un très grand nombre d'entre nous malgré ses occupations.

Il envoie ses bons souvenirs à tous ceux qu'il a connus en captivité.

C. D.

DANS LE COURRIER

Raymond BORREL envoie son « bon souvenir à tous les amis ».

Merci, Borrel, accepte le nôtre.

D'une lettre de Robert CAILLETTE nous extrayons le passage suivant :

« Je suis très heureux de voir que, malgré le temps, l'esprit de camaraderie n'est pas un vain mot pour tous ; aujourd'hui, cela fait quatre ans que nous sommes redevenus des hommes libres ; il y a quatre ans, nous allions un peu à l'aventure à travers cette Poméranie maudite où nous avions tant souffert et après bien des détours nous devions rentrer chez nous. J'espérais, comme vous, que nous nous serions retrouvés nombreux au sein de notre Amicale. Hélas ! les rangs sont clairsemés, mais qu'importe ? Il vaut mieux à mon avis 50 bons que 100 mauvais. »

Oui, Caillette, tu as raison. Il est préférable de rester groupés entre « purs » que se trouver avec des camarades sans idéal. Soyons de ceux qui tiendront jusqu'au bout.

René BOIVIN envoie son « amical souvenir aux anciens des IV/205, IV/233, IV/215 ».

André DUBRAY transmet « un amical bonjour aux copains du IIC ».

Nous ne pouvons résister au désir de publier intégralement la lettre d'une veuve à qui nous venons d'accorder un prêt ; elle montre bien que notre association n'est pas sans utilité et qu'il y a encore des gens qui savent reconnaître les bienfaits.

« Chère Amicale,

« C'est avec une grande joie et une profonde reconnaissance que je vous écris ; je vous remercie infiniment de l'accueil que vous avez fait à ma demande ; dès qu'il sera en mon pouvoir, je vous rembourserai ladite somme, peut-être pas d'un seul coup, mais je n'oublierai pas ceux, qui comme moi, ont pu se trouver dans la peine. Encore une fois merci pour mes enfants qui sont en bonne santé. En juillet j'aurai du travail et pour moi ce sera le salut. »

Merci, madame R... de ces bonnes paroles. Nous sommes heureux de pouvoir vous aider à atteindre le salut.

Jean MOREAUD reconnaît sa négligence. Il écrit :

« En lisant sur le dernier numéro l'article « Un autre importun », je constate que je ne suis pas le seul à être en retard pour payer ma cotisation et que c'est bien partout la même chose quand il s'agit de faire rentrer l'argent. On a toujours le temps et puis on oublie !... et le trésorier attend... Enfin, j'espère que je suis pardonné. »

Nous te remercions, MOREAUD de ce *mea culpa* et nous te pardonnons bien volontiers d'autant plus que tu nous fais un grand plaisir quand

tu écris que tu « lis toujours avec beaucoup de plaisir le journal qui nous rappelle les « bons souvenirs » laissés en Allemagne. »

Alexandre TEBOUL d'Alger, de passage à Paris, donne bien le bonjour à tous les camarades.

Lucien BEAUGNON écrit : « Le bulletin de l'Amicale du IIC me fait grand plaisir chaque fois que je le reçois. »

Merci BEAUGNON, crois bien que tu nous fais aussi un grand plaisir en nous l'affirmant.

Nino NESI, poète, membre du Comité des Ecrivains Catholiques Suisses, nous écrit :

« Mon éditeur vous aura sans doute envoyé mon nouveau recueil de poèmes qui est dédié, cette fois-ci aux anciens P. G. du stalag IIC en particulier et à tous les ex. P. G. en général. Il va sans dire que je vous autorise à en tirer toutes les reproductions que vous voudrez. »

Nous avons bien reçu ce magnifique recueil et nous sommes très touchés de ta délicate pensée ; nous t'en remercions infiniment, NESI. Nous n'hésiterons pas, puisque tu nous y autorises, à puiser dans ton livre pour notre bulletin.

De Haiphong, en Indochine, nous recevons d'excellentes nouvelles de notre vice-président, le Dr MICHALLET qui, toujours aux armées comme médecin, prodigue ses soins à nos jeunes soldats.

Sollicité par nous, pour fournir divers conseils et renseignements à des camarades, c'est avec son obligeance et sa rapidité coutumières que notre « Toubib » a répondu, faisant accompagner sa lettre d'un joli mandat pour notre Caisse. Merci Michallet et amitiés à madame.

LE SECRETAIRE.

UNITÉS COMBATTANTES

Le Bureau de l'Union nationale des Amicales du Camp a constitué un dossier des listes des Unités Combattantes établies par l'Etat-major général des Forces armées.

Ce dossier peut être consulté au Secrétariat 68, rue de la Chaussée-d'Antin.

Il sera, par ailleurs, répondu à toute demande de renseignements, accompagnée d'une enveloppe timbrée pour la réponse.

Le Président :

R. SEYDOUX.

N. B. — Les listes n'étant pas encore définitivement complétées, les renseignements ne pourront porter que sur les unités mentionnées dans les documents déjà parus.

LA COMMISSION DES FINANCES S'INTÉRESSE AU PÉCULE DES PRISONNIERS

La Commission des finances de l'Assemblée nationale a examiné le 23 février le projet de loi qui tend à opérer un abattement de 352.860.000 fr., sur les crédits ouverts au budget des anciens combattants et victimes de la guerre.

Sur la proposition de M. Aubry, rapporteur spécial de ce budget, la commission a procédé à un certain nombre de réductions indicatives ayant pour objet d'obtenir que le gouvernement reconsidère notamment la question de la revalorisation de la retraite du combattant, celle du *pecule des prisonniers* et réalise les conditions préalables d'un équitable rapport constant entre les pensions des anciens combattants et victimes de la guerre et les traitements des fonctionnaires.



...la valeur de ce paquet de tabac et de ce paquet de cigarettes représente le montant de la cotisation annuelle minimum à l'Amicale ?

Allons ! privez-vous d'une cigarette par semaine et adhérez à l'Amicale.

Vous rendrez service aux autres et à vous-même.

LES NOMADES

“ Souvenirs de captivité et évasions ”

par Georges PILLA (Suite)



Dans la salle d'attente de la désinfection, nous constatons une chose incroyable : le plancher est couvert de poux. En passant le doigt au milieu, on peut tracer un trait comme on le ferait sur un meuble poussiéreux. Nous attendons debout sur les tables que nos vêtements sortent de l'étuve, veillant à ce que les parasites ne grimpent pas le long de nos jambes. Malgré cela, entrés dans le bâtiment absolument propres, nous en sortons couverts de vermine.

La baraque de discipline nous reçoit ; nous y trouvons une centaine de confrères, parmi lesquels une bonne vingtaine du II B et du II D. Rozet, Giraud, Goubier et moi, mettons nos

vivres en commun. Nous sommes là pour quelques jours, en attendant le départ pour le X C entre Brême et Hanovre.

Différentes corvées nous sont imposées, en particulier celle qui consiste à creuser les tombes des Russes. Oh ! elles ne sont pas compliquées, ces tombes : d'immenses trous pouvant contenir une centaine de cadavres. Les enterrements sont vraiment quelque chose de saisissant ; les morts, complètement nus, sont empilés pêle-mêle sur une charrette ; des bras et des jambes passent à travers les ridelles, se dressent vers le ciel, formant une espèce de hérisson macabre lentement tiré par des loques humaines, des fantômes, devrais-je dire, tellement leurs gestes paraissent sans volonté. En y regardant de près cependant, on voit sur les visages une expression de terreur vraiment stupéfiante : ne va-t-on pas les précipiter eux aussi dans le trou pour le comble, comme cela est déjà arrivé ? Lorsque la voiture est parvenue à destination, les moribonds doivent jeter les morts

dont quelques-uns bougent encore dans la fosse que nous avons creusée ; ils tirent à eux un corps ; la tête, en tombant sur le sol glacé, sonne lugubrement ; le cadavre est traîné jusqu'au bord du trou ; une secousse le fait basculer au fond et c'est ainsi toute la journée, une charrette remplaçant l'autre, car il meurt au camp une centaine de Russes par jour. Hallucinant spectacle.

Et nous ne pouvons rien pour ces malheureux, pas même leur parler : un Polonais a été tué, il y a quinze jours, parce qu'il leur avait jeté son « mégot ». Pourtant leur seul crime est d'être Russes. Comme tels, ils peuvent être mis dans la catégorie des êtres dont la souffrance et la mort sont absolument sans importance. Les gardiens se conduisent envers eux comme des brutes sauvages, les livrant aux chiens ou les frappant à mort ; l'un d'eux ne se vante-t-il pas d'en avoir tué quatorze à coups de bâton ? Pour échapper à leurs bourreaux, des mourants se traînent dans quelque coin et il n'est pas rare de trouver derrière une baraque, un cadavre ou un être inanimé.

La faim, le typhus et les mauvais traitements entrent pour une part égale dans la mortalité des Russes. Les plus valides mangent tout ce qu'ils trouvent, y compris les vers de terre ; le moindre détrit est pour eux une aubaine.

Des Ukrainiens se sont mis à la disposition des Allemands. Ils tiennent les fonctions de chefs de baraques et se montrent parfois plus cruels que leurs « maîtres » envers leurs anciens frères d'armes. Ils sont gras à lard, volant sur la maigre ration des autres, tyranniques et mouchards, ils sont

LE COIN DE L'U.N.A.C.

DROITS A PENSION DES ANCIENS P.G.

Nous avons déjà à maintes reprises indiqué dans quelles conditions nos camarades pouvaient faire valoir leurs droits à pension.

Il nous semble pourtant utile de rappeler, une fois de plus, les textes régissant cette question.

Statut des P. G.

Ne peuvent donner lieu à pension, suivant la loi du 9 septembre 1941, codifiée par le décret n° 47-2084 du 20 octobre 1947, que les maladies, blessures ou accidents déclarés ou constatés avant le 30 juin 1946.

Ces déclarations ou constatations ont été effectuées pour chaque P. G. lors des deux visites médicales de rapatriement faites en principe à six mois d'intervalle, chaque visite étant accompagnée d'un examen de radioscopie pulmonaire. Ces deux visites ont été effectuées pour la majorité d'entre nous dans les centres départementaux de démobilisation entre mai 1945 et juin 1946.

Présomption d'origine.

L'article 3 de la loi du 9 septembre 1941, reconnaît aux prisonniers la présomption d'origine ; cela revient à considérer que toute infirmité constatée au retour de la captivité dans les conditions indiquées ci-dessus est la conséquence de la captivité sans que l'intéressé soit mis dans l'obligation d'établir la relation de cause à effet entre la captivité et l'infirmité.

Cela entraîne une conséquence : pour toute infirmité non déclarée ou constatée avant le 30 juin 1946, si l'intéressé veut faire une demande de pension, il ne bénéficie plus de la présomption d'origine ; c'est donc à lui, en ce cas, de faire la preuve formelle que son infirmité est une conséquence d'un accident ou d'une maladie survenu pendant la captivité et non signalé lors des deux examens médicaux de rapatriement.

Il est évident que cette preuve, même avec certificat à l'appui, établi par un médecin traitant du Stalag ou avec attestations de camarades de kommando, sera, le plus souvent, très difficile à établir.

Imputabilité et pension.

Les deux notions d'imputabilité et de « pension », le plus souvent confondues, sont pourtant très différentes, ce qu'il est indispensable de préciser.

Car, si la constatation d'une infirmité ou d'une maladie faite dans les conditions régulières, avant le 30 juin 1946, entraîne par présomption d'origine l'imputabilité, il est fréquent que cette imputabilité ne donne droit à aucune pension. Pour que l'intéressé ait droit à pension il n'est pas suffisant

que l'imputabilité soit accordée par une commission de réforme, mais il faut de plus que le taux de l'invalidité accordé par l'expert soit égal ou supérieur à 10 %.

Si le taux alloué est inférieur à 10 %, la reconnaissance de l'imputation permet à l'intéressé de faire valoir ultérieurement ses droits et de demander une nouvelle expertise pour aggravation.

Délai pour la demande de pension.

Tout P. G. désirant faire reconnaître ses droits à pension doit adresser une demande écrite à M. le Médecin-Chef du Centre de Réforme de la Région où il a son domicile : demande d'expertise pour évaluation de son invalidité.

S'il s'agit d'une maladie, la demande doit être obligatoirement faite dans les cinq ans qui suivent la date de démobilisation, alors que, pour une blessure ou un accident, il n'y a pas de limite dans le temps.

Si la demande pour une maladie est faite plus de cinq ans après la date de démobilisation, il y a « forclusion », c'est-à-dire que l'intéressé perd tous ses droits. La majorité de nos camarades ayant été démobilisés vers mai 1945, c'est donc en mai 1950 qu'il y aura « forclusion » pour les maladies.

Durée de la pension.

Lorsqu'une pension est attribuée par une commission de réforme, elle ne l'est qu'à titre temporaire et pour trois ans ; après quoi, l'intéressé est convoqué pour une nouvelle expertise, à la suite de laquelle la commission de réforme maintient le taux primitif de pension, l'élève ou l'abaisse suivant l'aggravation ou l'amélioration de l'invalidité.

S'il s'agit d'accidents ou de blessures, cette deuxième commission de réforme transforme la pension temporaire en pension définitive avec le taux fixé par la deuxième expertise ; s'il s'agit de maladie, la pension reste temporaire pour un nouveau délai de trois ans, et, dans ce cas, la pension ne devient définitive que neuf ans après la première expertise.

Le titulaire d'une pension définitive ou temporaire a pourtant toujours la possibilité de faire modifier le taux de sa pension, lorsqu'il y a aggravation constatée et reconnue dans les délais réglementaires indiqués.

Aggravation.

Tout pensionné dont la maladie ou l'infirmité objet de la pension s'aggrave peut faire une demande de nouvelle expertise pour aggravation, adressée par écrit au Médecin-Chef du Centre de Réforme. Il doit joindre à cette demande un cer-

tificat de son médecin traitant, décrivant les symptômes constituant l'aggravation.

Une demande d'expertise pour aggravation n'est prise en considération que si elle est formulée moins de cinq ans après la date de la concession, par le ministre, de la pension (et non la date de passage devant la commission de réforme), en ce qui concerne les maladies ; par contre, il n'y a pas de limitation de délai pour les aggravations d'accidents ou de blessures.

A signaler un point très intéressant : tout P. G. pour lequel une commission de réforme a reconnu l'imputabilité mais avec un taux inférieur à 10 % ne donnant pas droit à pension ne dispose pas d'un délai de cinq ans à partir de la date de la commission de réforme, mais ce délai de cinq ans compte à partir de la date de démobilisation.

Voies de recours.

Tout P. G. ayant passé devant une commission de réforme, et qui estime n'avoir pas satisfaction, soit pour la reconnaissance de l'imputabilité, soit pour le pourcentage de l'invalidité, à le droit de faire appel de la décision devant le Tribunal départemental des pensions, mais cet appel ne peut être fait qu'après réception par l'intéressé de la notification ministérielle qui lui est adressée personnellement dans un temps plus ou moins long après le passage devant la commission de réforme (un an au minimum).

Car le tribunal que représente la commission de réforme ne fait que des propositions au ministre. Ces propositions sont étudiées et ce n'est que plusieurs mois après qu'elles sont approuvées ou modifiées.

L'appel devant le Tribunal des pensions doit être adressé par écrit sous forme de lettre recommandée au Greffier du Tribunal départemental des pensions et cela moins de six mois après la date de la décision ministérielle. Dans cette demande par lettre recommandée, l'intéressé peut demander le bénéfice de l'assistance judiciaire ce qui lui assure la gratuité de la procédure, un avocat étant commis d'office pour le représenter devant le Tribunal des pensions.

En résumé, voici l'essentiel, du point de vue pratique pour nos camarades, de ces textes.

Accidents ou blessures survenus en captivité. — Il n'y a jamais forclusion, donc aucun délai pour les demandes d'aggravation.

Maladies. — Le délai pour la majorité de nos camarades expire avant juillet 1950, soit qu'il n'y ait pas eu de demande d'expertise devant une commission de réforme, soit qu'il y ait eu passage devant une commission de réforme, mais sans pension.

Ce n'est que dans le cas où un ancien P. G. s'est vu attribuer une pension que le délai de cinq ans part, non du jour de démobilisation, mais du jour de la notification ministérielle donnant à l'intéressé le taux de pension qui lui a été attribué.

N. B. — Pour le département de la Seine, les demandes sont à envoyer à M. le Médecin-Chef du Centre de réforme, 139, rue de Bercy, Paris 12^e

hais de tout le camp. Il paraît qu'au début, ils couchaient dans les mêmes bâtiments que leurs « administrés », mais quelques-uns d'entre eux ayant été étranglés la nuit, ils sont maintenant logés à part.

Chez nous, à la « Straf-Baracke », les Boches prennent plus de formes, ce qui ne les empêche pas de nous menacer du fouet ou du revolver.

Le II A ne nous garde heureusement pas longtemps. Un convoi d'une trentaine d'hommes dont nous faisons partie s'en va au début de décembre vers le X C à Nienburg. Naturellement, c'est en wagons à bestiaux que va se faire le voyage. Avec les Français, récidivistes de l'évasion, se trouvent deux Serbes et quelques Polonais, amis de « la belle » eux aussi. Le moral est excellent et toutes les chansons françaises sont hurlées à tue-tête, scandées par des tapements de pieds. Ne faut-il pas aussi se réchauffer ? Un wagon à bestiaux n'est précisément pas recommandé pour les gens délicats, en décembre sous 53° de latitude...

Nous passons à Gustrow, à Schwerin. Le soir, Hambourg nous reçoit et c'est dans la nuit que, transis, nous débarquons à Nienburg. Le jour n'est pas encore levé quand nous arrivons au X C et il nous faut attendre que ces messieurs les Allemands du camp soient réveillés, pour passer à la fouille et au contrôle d'entrée, car nous dépendons maintenant d'un nouveau stalag. Celui-ci est un peu plus grand que le II C et, ma foi, à première vue, il apparaît assez sympathique. J'apprends vite que plusieurs kommandos de discipline

(soudern-kommando) en dépendent et c'est dans l'un d'eux, le 6012-M, sis à Siedenburg, que nous allons être dirigés. Cela ne tarde pas, d'ailleurs.

Le 6012-M.

Ce kommando employait jusqu'à maintenant des aspirants français que nous devons remplacer car ils partent en oflag, en Prusse Orientale. Les derniers s'en vont comme nous pénétrons dans le kommando. Petits convois par petits convois, l'effectif se montera bientôt à deux cents hommes environ.

Nous sommes logés dans un bâtiment à deux étages comprenant une quinzaine de chambres plus ou moins grandes. Au rez-de-chaussée est une grande salle qui sert de réfectoire et à côté se trouve la cuisine, attenante au corps de garde et au bureau. Une autre petite pièce au rez-de-chaussée est réservée au médecin polonais et à l'interprète.

Les gardiens sont au nombre d'une trentaine et montent la garde nuit et jour sur un chemin de ronde entourant le bâtiment et ses deux cours. Un feldwebel dirige le kommando, il ne demande qu'à nous laisser tranquilles à condition, toutefois, que nous ne lui occasionnions pas de désagréments. La nourriture étant acceptable, nous n'avons pas trop à nous plaindre. Puissent tous les kommandos disciplinaires être comme le nôtre...

A notre équipe, se sont joints Weymaux et Delannoy, deux gars du Nord, Reversat, dit

« le prof », professeur de mathématiques, et Métenier, dit « Louchebem » à cause de son métier. Je suis nommé cuisinier de l'association avec « Louchebem ».

Le kommando comprend environ quarante Polonais, vingt Belges, une dizaine de Serbes, et à peu près cent quarante Français.

Nous ne travaillons que huit jours, un Serbe de notre chambre étant tombé malade du typhus, rapporté très certainement du II A. Il est transporté à l'hôpital et le kommando est mis en quarantaine. Toutes les chambres sont désinfectées. Quelque temps après nous apprenons que le Serbe est mort, ce qui ne me rassure pas car je couchais juste à côté de lui.

Un malheur n'arrivant jamais seul, le feldwebel est remplacé par un autre adjudant du nom de Schmith ; celui-ci va s'employer à nous rendre la vie intenable. Ça commence par une diminution sensible de nourriture, tellement que malgré nos colis et la Croix-Rouge nous commençons à ressentir la faim.

La quarantaine dure tout le mois de janvier. Une fois qu'elle est finie, d'ailleurs, nous ne pouvons reprendre le travail car le sol est trop profondément gelé. Mais l'adjudant Schmith va nous trouver de l'occupation : il ne se passe pas de jour sans qu'il y ait revue d'habillement, de literie, de ceci ou de cela... Si l'organisation d'un spectacle a pu avoir lieu pour Noël, il ne nous est pas permis de récidiver.

(A suivre.)

Jeu de Dames

CHRONIQUE N° 9

Règles du jeu de dames (suite).

XIII. Une pièce touchée, c'est-à-dire sur laquelle on a mis le doigt est réputée jouée. On a le droit toutefois, si cela est possible, de la jouer à une autre case, tant qu'on ne l'a pas quittée. Cette règle est la base essentielle du jeu qui consiste à voir les déplacements des pièces par la pensée avant de les manœuvrer ou d'en faire le geste.

Elle ne doit admettre aucun tempérament et s'appliquer dans toutes ses conséquences.

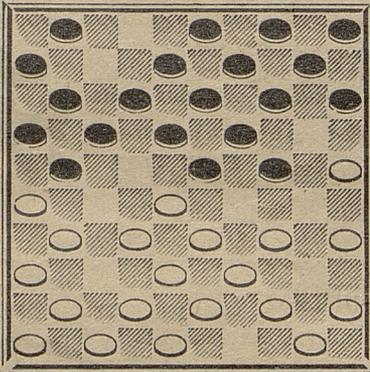
XIV. Quand on veut mettre ses pièces en ordre, on doit dire avant de les toucher : « j'adoube ».

XV. Toucher une pièce qui n'est pas jouable ou une pièce adverse n'est pas une faute.

(A suivre.)

Problème n° 9,

par MM. Bizot, Sonier, Lecocq.



Coup pratique composé par MM. Bizot, Sonier, Lecocq par le début suivant :

- | | |
|------------------|------------------|
| 1. 32.28 - 18.23 | 6. 30.25 - 20.24 |
| 2. 38.32 - 13.18 | 7. 31.26 - 12.17 |
| 3. 43.38 - 8.13 | 8. 37.31 - 7.12 |
| 4. 49.43 - 2.8 | 9. 40.34! |
| 5. 34.30 - 17.21 | |

Les blancs tentent la faute en laissant un coup de dame pour les noirs.

Solution du problème n° 8, de M. Perrin.

Si les noirs jouent (20.24), les blancs gagnent par : 37.31 (24x35), 39.34 (29x43), 45.40 (35x44), 43.38 (44x33), 38x18 (49x27), 28.23 (19x17), 31x2 (13x22), 2x31 gagne.

Ce problème a été primé comme étant le plus beau coup vu en jouant au championnat de France 1948.

COMMENT JOUER AUX DAMES

Etudes des ouvertures du jeu de dames.
par M. A. Couttet (suite).

3° Sous-variante. — Attaque des blancs par 27-22 avant de jouer 46.41.

9. 49.44 (7.12). 10. 27.22.

Cette attaque est aujourd'hui considérée par certains maîtres, comme De Jongh, Dumont fils, comme la meilleure.

10. (18x27). 11. 31x22 (16.21).

Ici, certains maîtres préfèrent souvent répondre tout simplement par (12.18) qui constitue une réponse correcte également.

Par contre, beaucoup de forts joueurs considèrent (1.7) comme faible dans cette position, les blancs pouvant avantageusement compliquer la partie en répondant par 36.31, coup qui paralyse l'aile droite des noirs. En effet, sur (16.21) les blancs forceraient rapidement le gain de la partie en répondant par 31.27 suivi de 27.21 sur (21.26) forcé.

Voici quels sont les coups les plus usuels de part et d'autre sur (1.7) (1.7?), 36.31! (20.24), 34.29 (23x34), 40x20 (14x25).

12. 33.29.

L'on peut encore jouer ici 22.18 qui donne des suites assez originales : « 22.18 (13x22), 32.27 (23x41), 27x27 (41.47). Cette variante ne paraît toutefois aboutir qu'à l'égalité, car en jouant correctement la dame noire ne peut être reprise qu'avec 2 pions.

12. (12.18). 13. 37.31 (18x27). 14. 31x22 forcé (21.26!). 15. 29x18 (11.16). 16. 22x11 (13x33). 17. 39x28 (16x7).

Les blancs ont une bonne partie.

(A suivre.)

NOUVELLES

Résultats du Championnat de Paris 1949 qui vient de se disputer par catégorie au siège du Damier parisien, 23, boulevard Bonne-Nouvelle, à Paris.

1^{re} Excellence :

1^{er} Malfray, 21 points ; 2^e Blum, 19 points ; 3^e et 4^e Serf et Pérot, 17 points ; 5^e Dionis, 16 points ; 6^e Verse, 15 points ; 7^e, 8^e et 9^e Chiland, Aubier et King, 13 points.

1^{re} Promotion :

1^{er} Masson, 26 points ; 2^e Fraiberg, 22 points ; 3^e, 4^e et 5^e Nicolas, Foucault et Pontet ; 6^e P. Guyot, 16 points ; 7^e Roquelle, 15 points ; 8^e Rey, 13 points ; 9^e Picardat, 11 points.

2^e Division :

1^{er} Brokman, 26 points ; 2^e Alexandre, 24 ; 3^e Bertrand, 23 ; 4^e Vandenet, 22 ; 5^e Bant, 20 ; 6^e Boutin, 20 ; 7^e Leuret, 15 ; 8^e Barthaud, 13 ; 9^e Lacoste, 11 ; 10^e Huet, 6.

3^e Division :

1^{er} Troalen, 24 points ; 2^e Maingonnat, 24 ; 3^e Duzas, 23 ; 4^e Rouquette, 22 ; 5^e Leblond, 19 ; 6^e Manches, 19 ; 7^e Guillemain, 19 ; 8^e Le Dantec, 17 ; 9^e Chanclu, 15.

Actuellement se dispute au siège du Damier parisien un tournoi à but entre tous les membres pour le titre de champion du Damier parisien.

Tous les amateurs sont priés de se faire inscrire. Bientôt la revue du jeu de dames, *L'Effort*, va sortir son numéro 5. Organe officiel de la F. F. J. D. Pour tous renseignements, écrire à P. Pérot, Stalag II C, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

Pierre PEROT.

RÉFLEXIONS

(Suite de la 1^{re} page.)

cœurs. Croyez-moi, c'est celle-là qui gagnera la paix du monde, étant plus efficace que tous les discours.

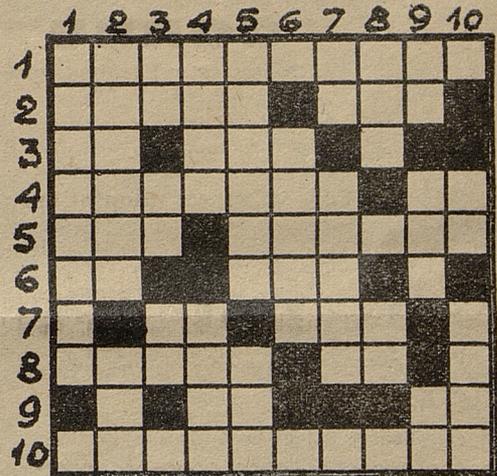
Unis comme au kommando, comme au camp, mes camarades du II-C, venez rejoindre votre amicale, car plus nous serons nombreux, plus nous pourrions soulager de détresses humaines.

Nous avons une action à mener chacun dans notre milieu social ; nous n'avons pas le droit de rester sur les voies de « garage de Greifswald » mais il faut aller de l'avant ; nous devons nous élever nous-mêmes et travailler à la grandeur de notre pays et de l'humanité. Ah ! si tous les hommes du monde voulaient se donner la main...

M. CANAPLE.

MOTS CROISÉS

de Victor MICHAUD
Problème n° 9.



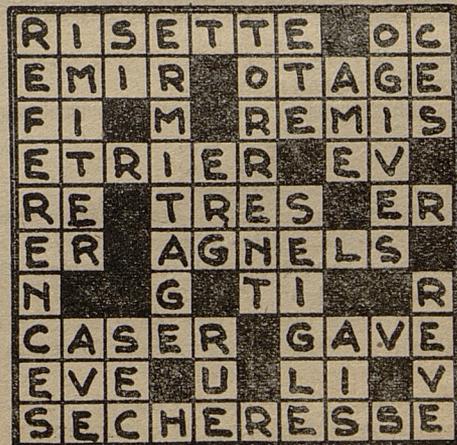
Horizontalement :

1. Personnage de Molière. — 2. Maladie des graminées. Les trois lettres finales d'un prénom féminin. — 3. Affirmation étrangère. Colère. — 4. Ivoire artificiel. Considéré. — 5. Baraque foraine. Os. — 6. Terminaison verbale. Changea. — 7. Terminaison d'infinitif. Pronom personnel. — 8. Souverain étranger. Conjonction. — 9. Chef-lieu. Sur un diplôme. — 10. Meuble.

Verticalement :

1. Révolte. — 2. Monter. N'a pas eu de mère. — 3. Symbole chimique. Métal. Initiales d'une héroïne de Balzac. — 4. Couleur. Le cheval le fait. — 5. Cour. Romancier français. — 6. Tourment. — 7. Terminaison d'infinitif. Semblable. — 8. Noue. Sur le calendrier. — 9. Note. Abject. Terminaison d'infinitif. — 10. Coutumes. Département.

Solution du n° 8.



CARNET DU MOIS

NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de : Didier, fils de Paul ROPAGNOL, 161, avenue Ledru-Rollin, Paris-11^e.

Joël, fils de Roger DUBUC, 54, avenue Victor-Hugo, Boulogne-Billancourt.

Denise, fille de Charles DUBUS, 89, boulevard Charles-de-Gaulle, Sannois (Seine-et-Oise).

Nos félicitations aux heureux parents ; nos meilleurs vœux aux charmants bébés.

MARIAGES

Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de notre camarade Xavier FRIGARA, 7, boulevard Madame-Mère, à Ajaccio (Corse), avec Mlle Lily VASILEFF.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église cathédrale d'Ajaccio, le 30 avril 1949.

Nos bien vives félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

FIANÇAILLES

Nous apprenons l'heureuse rencontre de notre camarade Jules LAUVAUX, avec Mlle Yvette SERGEANT.

Nous espérons que LAUVAUX ne nous oubliera cependant pas tout à fait et que nous aurons de nouveau le plaisir de recevoir de ses chroniques.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux.

OBSÈQUES

A l'occasion du rapatriement du corps de notre camarade MORIS et de son inhumation, *L'Amicale* était, comme il se doit, représentée par nos camarades MANIN et TARIN avec un magnifique coussin de fleurs. En quelques mots, TARIN dit le dernier adieu et présenta à la famille de notre regretté camarade les condoléances émues de *L'Amicale* tout entière.

Aux camarades de Demmin

M. NOEL Camille, frère de notre camarade NOEL Georges, décédé et inhumé à Rakow district de Demmin, désirerait se mettre en rapports avec ceux qui seraient au courant des circonstances dans lesquelles est mort ce dernier.

Nous prions ceux qui pourraient donner des renseignements de nous écrire ou de s'adresser directement à Noël Camille à La Rebadie par Rignac (Aveyron).



Bernard DUBOIS

5, rue Corneille
MONTLUÇON
(Allier)

détaillant en chaussures et gérant d'un magasin de gros est à la disposition de tous les camarades commerçants.

Les camarades non détaillants peuvent le consulter pour eux et leur famille. Expédition par poste.

Cherche fabricants ou représentants ayant bonnes maisons. Lui envoyer offres et échantillons.

Parisiens qui avez besoin de chaussures, de canadiennes, etc.

Adressez-vous à notre camarade **TRICOT**

Maison BIGOT

186, avenue Jean-Jaurès,
PARIS (19^e)
(Métro Porte-de-Pantin)



ELLE SOURIT MALGRÉ LE TEMPS MOROSE...

Si, comme elle, vous voulez braver la pluie, notre camarade

CORNU

63, boulevard Sébastopol
PARIS (4^e)

se fera un plaisir de vous fournir un imperméable pratique et élégant



Pour toutes vos plantations :

arbres fruitiers, chênes truffiers, vignes de cuve, raisin de table, boutures et racines, griffes d'asperges,

adressez-vous à

ROL René

Pépinieriste
BORRÈZE, par TARASCON
(Dordogne)

qui fait des prix exceptionnels à tous les anciens prisonniers

Camarades qui désirez du Champagne de 1^{re} qualité

Demandez le CHAMPAGNE

Jean LEGRAS

2, rue de l'Allée, CHOUILLY
par ÉPERNAY (Marne)

Livraison à domicile



CHERS CAMARADES

Si vous avez besoin de faire un achat consultez nos annonces ou demandez-nous les adresses.

Vos serez certains d'être toujours bien reçus et vous y gagnerez en vous recommandant de notre Amicale.

AVIS

N'oubliez pas votre cotisation pour 1949. Il vous suffit de nous envoyer un mandat-chèque postal au numéro du compte 5003-69 Paris.

Nous vous ferons parvenir en retour le timbre de 1949 que vous collerez sur votre carte.

Envoyez ce que vous pouvez : beaucoup de vos camarades comptent sur votre générosité.

Merci.

Hôtel de France

MONT-LOUIS (P.-O.)
1.600 m. d'altitude

J. ESCARO

Propriétaire

Téléphone 20

Garage - Chauffage Central - Dernier Confort



J. DAMPFHOFFER

TAILLEUR

71, rue Royale, 71
VERSAILLES (S.-et-O.)



TIMBRES

ACHAT, VENTE, ÉCHANGE

P. BOULAIS

7, rue Vidal-de-la-Blache, 7
PARIS (20^e)



GOREAULT Gaston

Tailleur

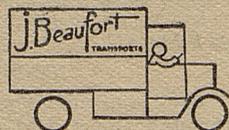
8, rue des Goncourt, 8
PARIS (XI^e)



BEAUFORT Julien

TRANSPORTS

JANVILLE (E.-et-L.)



Amis

qui ne savez quel est le montant de votre cotisation et qui ne savez où l'adresser !!!

Apprenez que pour 1949 la cotisation minimum est de 150 francs,

mais un peu plus sera toujours agréablement accueilli.

UNE SEULE ADRESSE :

AMICALE DU STALAG II C

68, rue de la Chaussée-d'Antin

Compte courant postal 5003.69

Comité de Rédaction : Boris MICHAUD,
Raymond SEGUIN, Roger GAUBERT.

Le Gérant : Roger GAUBERT.

I. P. B. (B. Seguin, Impr.), 10, Faub. Montmartre, Paris.

CAMARADES QUI VOYAGEZ,

n'allez pas en Touraine sans passer chez

SURGE

(ex-Tischler du Camp)

CAFÉ - BAR - TABAC

145, rue Felvette
TOURS (Indre-et-Loire)



Vous l'avez belle...

Si vous visitez Nancy

Téléphonez à
GOREL

Vous aurez un taxi
Tél. 45-45 et 64-14

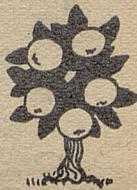


Pour avoir une belle récolte, une belle coupe d'arbres fruitiers et cueillir de beaux fruits

Adressez-vous à notre camarade

Antoine SELVE

22, rue de la Barrère, 22
ILLE-sur-TET (Pyr.-Orient.)



CHARCUTIERS! je serais fabricant de saucissons cuits pour Paris et Banlieue

Prix intéressants

Pour tous renseignements, s'adresser à

M. JOMAT

Boucher-charcutier

NIBELLE (Loiret)



JOSÉ

95, rue St-Dominique
PARIS-7^e

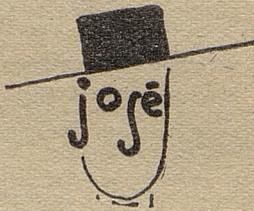
Spécialiste des bas

Ses chemisiers,

Ses lainages,

Sa lingerie

donnent satisfaction à la femme la plus exigeante !



Si vous rencontrez un ancien camarade du II C qui ne soupçonne pas l'existence de notre Amicale, donnez-lui notre adresse ou faites-nous connaître la sienne nous lui enverrons un spécimen de notre journal et une fiche d'adhésion.

Avez-vous tous votre insigne ?



Sinon écrivez-nous vite ou venez le chercher un jour à notre permanence du mardi ou vendredi.

Prix imposé :

A l'Amicale . . . 30 fr.

Expédié chez vous. 35 fr.